

## **Le rôle des « Berbechas » en Tunisie : Le pilier marginalisé de l'économie circulaire ?**

*The role of « Berbechas » in Tunisia: The marginalized pillar of the circular economy?*

**Maha Bouhlel-Abid**

<https://doi.org/10.4000/14ehn>

La gestion des déchets dans les pays du Sud repose largement sur les travailleurs informels qui assurent une part essentielle de la collecte, du tri et de recyclage des matériaux. La faible implication des pouvoirs publics dans les actions de tri dans la plupart des pays en voie en développement explique en grande partie le rôle fondamental des récupérateurs informels dans le système des déchets solides urbains. L'activité de ces acteurs informels, considérés au mieux comme transitaires, sinon parasites, est devenue essentielle pour libérer les villes de leurs déchets (Joxe, 2022 ; Cirelli et Florin, 2016 ; Cirelli et Florin, 2015 ; Durand *et al.*, 2015 ; Debout et Florin, 2011). En Tunisie, les récupérateurs informels, connus sous le nom de *Berbechas*<sup>1</sup>, constituent un maillon central de l'économie du recyclage. Ils effectuent de manière informelle et souvent stigmatisée, le tri à la source, contribuant à la valorisation des déchets dans un contexte de faible performance institutionnelle.

Cependant, malgré leur rôle clé, ces récupérateurs restent largement invisibilisés dans les politiques publiques et dans les projets de modernisation du secteur qui porte notamment sur la formalisation de l'ensemble des étapes de la filière de valorisation dans le pays. Cet article interroge la possibilité et les implications d'une formalisation de l'activité des *Berbechas* dans le cadre d'un modèle de gestion des déchets plus inclusif et efficace. De ce fait, l'objectif de cet article est d'analyser les enjeux que pose la formalisation – ou la non-formalisation – des *Berbechas*. En croisant enquête de terrain et analyse critique des politiques publiques, il s'agit de questionner la place réelle de ces acteurs dans la chaîne de valorisation, et d'évaluer dans quelles conditions une reconnaissance institutionnelle pourrait être juste, efficace et socialement légitime.

Ce travail s'insère dans un débat plus large sur l'articulation entre économie formelle et informelle dans la gestion des déchets, en particulier dans les pays de sud. Ce débat porte sur la reconnaissance et l'intégration des récupérateurs informels dans les politiques publiques de gestion des déchets, ainsi que sur les implications socio-économiques et environnementales de leur activité. Plusieurs recherches à l'échelle internationale défendent cette approche d'intégration, de reconnaissance légale et d'inclusion dans des marchés publics de collecte des déchets (Dias, 2016 ; Wilson *et al.*, 2006) en se basant sur des exemples de système d'intégration jugés réussis, à l'image des pays d'Amérique latine où les récupérateurs ont été intégrés dans des systèmes

municipaux de gestion des déchets grâce à des politiques publiques spécifiques (Durand et Neves, 2019).

Cependant, d'autres recherches soulignent l'absurdité d'institutionnaliser de manière rigide un secteur marqué par une grande flexibilité (Schenck et Blaauw, 2011 ; Samson, 2009). La formalisation peut entraîner selon ces études des coûts administratifs et des exigences réglementaires difficiles à respecter pour des travailleurs opérant dans des conditions précaires. De plus la formalisation risque parfois de marginaliser encore plus certains récupérateurs en excluant ceux qui ne remplissent pas les critères imposés par les nouvelles réglementations (Linzner et Lange, 2013).

5En Tunisie, ce débat prend une dimension particulière dans un contexte où le secteur informel représente une part significative de l'économie et où les politiques publiques peinent à encadrer efficacement la gestion des déchets. L'article s'inscrit donc dans une réflexion sur l'opportunité et les modalités de la formalisation des récupérateurs de déchets en Tunisie. Il questionne dans quelle mesure cette formalisation pourrait améliorer la gestion des déchets tout en préservant les moyens de subsistance des *Berbechas*. Les travaux existants en Tunisie ont permis de poser les premiers jalons d'une compréhension de ce phénomène (Chebbi et Soudeni, 2024 ; Chebbi, 2023 ; Blaise, 2020 ; Mouri, 2016 ; Chaabane, 2014). Cependant, si ces contributions sont fondamentales, elles demeurent souvent segmentées – témoignage, sociologie de la précarité ou retour d'expérience localisé – sans proposer une lecture d'ensemble du système de gestion des déchets à travers le prisme des *Berbechas*.

Cet article propose donc une approche intégrée, critique et ancrée empiriquement, en articulant ces différentes dimensions pour montrer comment les *Berbechas* participent activement à la chaîne de valorisation, tout en étant structurellement exclus de sa reconnaissance. Il entend réinscrire ces acteurs dans une réflexion plus large sur les contradictions de la gouvernance urbaine, et sur la possibilité de refonder les politiques publiques à partir de ceux qui, aujourd'hui encore, assurent la durabilité du système dans l'ombre.

- **2** Sfax, deuxième ville après la capitale Tunis avec une population métropolitaine d'environ un millio ([...](#))

Dans le contexte tunisien, la gestion des déchets souffre de plusieurs limites, notamment une faible structuration du recyclage, une dépendance au secteur informel et un manque de coordination entre les différents acteurs, contribuant à l'émergence de crises successives des déchets, comme celles observées à Sfax<sup>2</sup> en 2014, 2020, 2021 (Bouhleb, 2024 ; Bouhlel et Bennisr, 2024 ; Bouhlel, 2023). Ainsi, la gestion des déchets est devenue un marqueur tangible des déficits de gouvernance urbaine et des inégalités socio-territoriales, accentuées par l'incapacité des réformes post-révolutionnaires à intégrer les dynamiques informelles existantes dans une vision de développement durable réellement inclusive. Dans ce contexte, les *Berbechas*, malgré leur rôle clé, sont

rarement pris en compte dans les politiques de gestion des déchets, qui privilégient des solutions techniques et institutionnelles sans intégrer les réalités sociales et économiques de la récupération informelle. Par conséquent, cet article vise d'une part à mettre en lumière le fonctionnement actuel du système de la gestion des déchets en Tunisie et l'importance du rôle des *Berberchas* dans ce système. D'autre part, l'article vise à comprendre et à analyser l'opposition formel-informel qui domine les processus décisionnels de modernisation dans la restructuration du secteur des déchets. Il vise ainsi de montrer en quoi la formalisation et/ou la privatisation de ce secteur basé sur l'exclusion et la marginalisation de ces récupérateurs peuvent menacer leurs moyens d'existence. Enfin, cet article cherche à dévoiler les difficultés et les obstacles relatifs à une quelconque tentative d'intégration et de formalisation du secteur de *Berberchas*.

L'article s'organise en trois temps. Il commence par une analyse des logiques de modernisation du secteur des déchets en Tunisie en montrant comment celles-ci, bien qu'inscrites dans un discours de durabilité, ont reproduit des modèles d'exclusion en privilégiant des solutions technicistes et centralisées. La deuxième partie est consacrée au rôle des *Berberchas* dans le système de valorisation informelle, à partir d'observations de terrain et d'entretiens, afin de mettre en évidence leur place centrale, mais niée dans l'économie circulaire. Enfin, la troisième partie interroge les tentatives de formalisation de ces acteurs, leurs limites et leurs contradictions, pour ouvrir une réflexion sur les conditions nécessaires à une reconnaissance réelle de leur travail dans les politiques publiques tunisiennes.

### Méthodologie

Cette recherche a été menée en Tunisie, un pays d'Afrique du Nord situé entre l'Algérie et la Libye, sur la rive sud de la Méditerranée. Le terrain d'enquête s'est concentré sur le Grand Tunis, espace métropolitain central du pays, où se concentrent à la fois les flux de déchets, les enjeux de gouvernance urbaine et les pratiques de récupération informelle (Figure 1). Elle repose sur une approche qualitative, adoptée pour saisir la complexité des pratiques et des représentations liées à la récupération informelle en Tunisie. Ce choix méthodologique s'appuie sur des travaux de référence sur les filières informelles du recyclage dans les pays du Sud (Cirelli et Florin, 2015 ; Gutberlet, 2010 ; Samson, 2009) et sur l'usage de méthodes compréhensives (Beaud et Weber, 2003). Dans un contexte marqué par l'invisibilité statistique des *Berberchas* et l'absence de cadre légal structurant, cette posture permet d'accéder aux dimensions sociales, politiques et symboliques de leur activité.

### **Figure 1. Carte de localisation de la zone d'étude**



[Agrandir Original \(png, 1,1M\)](#)

La collecte de données s’est déroulée dans deux communes du Grand Tunis, La Soukra et La Goulette, choisies pour la diversité de leurs configurations urbaines et la présence active de récupérateurs. Elle s’est appuyée sur une triangulation méthodologique : dix entretiens semi-directifs avec des *Berberchas* (cinq femmes, cinq hommes), deux avec des collecteurs intermédiaires, trois avec des acteurs institutionnels (municipalité, ANGED, entreprise privée), accompagnés d’une observation participante prolongée sur le terrain.

L’échantillon, construit selon une logique de variation maximale (Pires, 1997), vise à refléter la diversité des profils, des pratiques et des rapports au travail de récupération. Le nombre limité d’acteurs institutionnels interrogés s’explique par leur faible accessibilité, mais reflète la centralisation de la gouvernance du secteur.

Les grilles d’entretien ont été construites à partir de travaux mobilisant les mêmes méthodes (Dias, 2016 ; Cirelli et Florin, 2015), en articulant des dimensions biographiques, professionnelles, relationnelles et politiques. Les entretiens ont été intégralement retranscrits et analysés à partir d’une analyse thématique manuelle, guidée par les concepts clés du cadre théorique (marginalisation, informalité, régulation urbaine). L’observation a permis de contextualiser les discours et d’accéder à des formes d’organisation et de territorialisation informelles, souvent absentes des récits verbalisés.

- **3** La méthode SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) est un outil d’analyse stratégique (...)

Sur le terrain, une session de travail collectif a également eu lieu le 28 mai 2024 dans les locaux de la Maison des jeunes Abou El-Kacem Chebbi à El Mnihla dans le cadre d’un

« Débat interactif avec les femmes collectrices de plastique » organisé par The Applied Social Science Forum (ASSF). Cette séance a réuni quinze femmes *Berbechas*, membres de l'Association de protection de l'environnement et de recyclage. Réparties en trois groupes de cinq participantes, elles ont été invitées à réaliser une analyse SWOT<sup>3</sup> (forces, faiblesses, opportunités, menaces) de leur activité de récupération. Cette méthode participative a permis de faire émerger une parole collective, structurée autour de leurs perceptions, de leurs stratégies de survie, mais aussi de leur vision du système de gestion des déchets et des dynamiques de reconnaissance ou d'exclusion. Elle a enrichi le corpus d'analyse en complétant les entretiens individuels par des éléments issus de la dynamique de groupe, et en mettant en lumière les capacités réflexives et critiques de ces actrices souvent marginalisées.

<sup>14</sup>En s'appuyant sur ces outils, ce travail vise à produire une lecture située et critique du rôle des *Berbechas* dans la chaîne de valorisation des déchets, tout en questionnant les limites structurelles des politiques de formalisation engagées en leur absence.

### Quand moderniser rime avec exclure : critique d'un système centralisé et privatisé

En Tunisie, le secteur de la gestion des déchets solides (GDS) a connu de profonds changements, en lien avec les dynamiques de modernisation des services publics urbains impulsées dans de nombreux pays du Sud à partir des années 1990. Ces réformes ont été largement influencées par les prescriptions des bailleurs internationaux (Banque mondiale, Fonds monétaire international), qui ont promu des modèles technicistes et privatisés inspirés des expériences occidentales (Jaglin *et al.*, 2018 ; Cirelli et Florin, 2015). Dans les pays du Nord, ces transformations ont été étroitement liées à l'affirmation des principes du développement durable, où la gestion des déchets est progressivement devenue un enjeu central de la transition écologique (Wilson, 2007 ; Barles, 2005). L'augmentation constante de la production mondiale de déchets, liée à la croissance urbaine et à la société de consommation, a renforcé la pression environnementale sur les villes, accélérant la mise en place de politiques de réduction, de tri et de valorisation (UN-Habitat, 2010 ; OECD, 2008).

Les politiques publiques de GDS sont ainsi passées de la logique d'élimination (enfouissement, incinération) à la logique de valorisation, dont la réduction des quantités des déchets ultimes à traiter dans les exutoires (décharges, incinérateurs) devient l'objectif majeur dans le discours international (Cirelli et Florin, 2015 ; Durand *et al.*, 2015 ; Wilson, 2007). La requalification de certains déchets à travers le tri, la récupération, le recyclage est devenue le nouveau mode de gestion des déchets acquérant ainsi une valeur économique et devenant un objet de convoitise pour plusieurs acteurs. Influencée par ces discours environnementalistes et débats internationaux autour des déchets, la Tunisie a connu depuis les années 1990 un processus de modernisation actif qui a touché le cadre normatif et institutionnel du système de gestion des déchets.

Sur le plan national, le Programme national de gestion des déchets solides (PRONAGDES) promulgué en 1993 a servi d'élément fondateur pour ce processus de modernisation. Appuyé par la loi 1996-41 du 10 juin 1996 relative aux déchets et au contrôle de leur gestion et de leur élimination, l'objectif de ce programme était de créer des décharges contrôlées dans les principales communes du pays ainsi que la fermeture et la réhabilitation des décharges qui n'étaient pas aux normes. Le système de GDS est ainsi organisé en réseau avec, en amont, la collecte des déchets et en aval, la mise en décharge suivant un processus d'acheminement qui assure la liaison entre les deux extrémités du réseau passant par les centres de transfert. Ce processus est évolué vers le renforcement des aspects de prévention, de valorisation, et du recyclage des déchets, et ceci dans le cadre d'un nouveau Programme de gestion intégrée et durable des déchets (PRONGID) (ANGED, 2006). Cette nouvelle stratégie nationale, basée principalement sur la promotion de la mise en place des filières de valorisations, a pour objectif d'éviter les flux de grandes quantités de déchets vers les sites d'élimination (décharges) (Bouhleb, 2025). Dès lors, l'idée de la récupération et de recyclage des déchets s'est stratégiquement positionnée dans la politique tunisienne de gestion des déchets et est devenue l'un des éléments fondateurs de cette politique. Cela s'est traduit par l'émergence d'un ensemble de lois réglementant le secteur de recyclage (Tableau 1).

**Tableau 1. Réglementation spécifique à la valorisation des déchets**

<b>Réglementation spécifique à la valorisation des déchets</b>	<b>Description</b>
Loi-cadre 96-41 de 1996	Relative aux déchets et au contrôle de leur gestion et leur élimination. Il détermine le contexte « de la valorisation des déchets par la réutilisation du recyclage et toutes les autres actions visant la valorisation et l'utilisation de matériaux réutilisables comme source d'énergie ».
Décret n°97-1105 du 2 juin 1997	Fixant les conditions et les modalités de reprise et de gestion des sacs d'emballages et des emballages utilisés.
Annexe 2 de la loi no 2001-14 du 30 janvier 2001	Relative au dépistage, récupération et transport des déchets non dangereux.

Nouvelle stratégie tunisienne de gestion intégrée et durable des déchets pour 2006-2016	Liée au compostage des substances organiques dans les déchets ménagers.
---	---

- **4** Le rapport de Sweep-Net, *Rapport pays sur la gestion des déchets solides en Tunisie*, est disponible (...)

Tableau élaboré à partir de Sweep-Net, 2010<sup>4</sup>

- **5** Le système Eco-Lef est régi par un décret qui précise les modalités de collecte et de gestion des s (...)
- **6** Pour plus d'informations, consulter le Journal Officiel de la République Tunisienne n°39, 15 mai 20 (...)
- **7** Créée par le décret n° 2317-2005 du 22 août 2005 portant création de l'ANGED.

Plusieurs filières ont été successivement mises en place telles qu'Eco-Lef<sup>5</sup> (pour les emballages en plastique), Ecozit (un système public de reprise et de régénération des huiles lubrifiantes usagées), Ecofiltre (récupération des filtres usagés), et d'autres systèmes de récupération et de recyclage. Il convient de noter que la priorité est donnée à la valorisation des déchets plastiques à travers le secteur Eco-Lef. Ceci est expliqué par l'importance des déchets plastiques, environ 11% des déchets totaux, occupant ainsi la deuxième place après les déchets organiques (68%), et le caractère problématique de ces déchets (ANGED, 2006). Sur le plan local, selon la loi organique des communes 1975-33 du 14 mai 1975, la responsabilité du service de gestion des déchets incombe généralement aux autorités locales. Cette responsabilité municipale est bien confirmée par le code des collectivités locales, au chapitre 240 : « Les municipalités construisent, fournissent et entretiennent les infrastructures et les services municipaux, y compris la collecte des déchets ménagers solides et des déchets similaires, conformément aux dispositions de la loi no 2016-30 du 5 avril 2016. Ils les contrôlent et les transportent vers des sites d'enfouissement sanitaires »<sup>6</sup>. Cependant, les autorités centrales jouent un rôle majeur dans le secteur en tant qu'autorité de tutelle via l'Agence nationale de la gestion des déchets<sup>7</sup> (ANGED). Elles contrôlent également les financements, les équipements et les stocks fonciers pouvant être utilisés dans ce domaine pour la mise en place des décharges ou la création des unités de traitement et de valorisation des déchets.

Institutionnellement, la gestion des déchets reste partagée entre plusieurs intervenants, sur le plan national (ministère de l'Environnement, ministère de l'Intérieur, ANGED, ANPE, ministère de la Santé, *et cetera*) et sur le plan local (les communes). Bien que ce service soit fortement local, la responsabilité des municipalités se limite à la collecte et à l'acheminement des déchets vers les centres de transfert. Les communes opèrent sous le contrôle des autorités centrales par l'intermédiaire de l'ANGED, une institution chargée

de planifier et d'adopter des stratégies nationales de gestion des déchets et monopolisent certaines compétences au niveau local, en supervisant l'acheminement des déchets des centres de transfert vers les décharges contrôlées (Bouhleb, 2023 ; Bouhleb et Bennis, 2024).

L'ANGED s'est incarnée dans des partenariats publics-privés (PPP) en déléguant la majorité des tâches à des sociétés privées souvent multinationales. Cependant, la privatisation marquée de ce secteur n'a pas abouti à une valorisation efficace des déchets solides dont la mise en décharge constitue la principale forme de gestion. Ceci s'explique par le fait que les revenus de sous-traitants privés dépendent largement de la quantité des déchets traités plutôt que de la requalification ou de la réduction des déchets. Ceci confirme le constat d'échec de transposition de modèles occidentaux peu ou pas adaptés aux contextes locaux des villes du Sud (Salman, 2021).

- **8** En Tunisie, les filières Éco (filiales de responsabilité élargie des producteurs ou REP) désignent (...)

La modernisation de systèmes de gestion des déchets à travers la délégation de ce service public au secteur privé s'avère coûteuse à l'heure de pénuries de ressources dans un contexte d'urbanisation rapide et d'incapacité des autorités publiques à assurer une collecte efficace des déchets. D'autant plus que ce processus de modernisation s'est imposé dans une logique de marginalisation et d'ignorance des récupérateurs informels qui occupent déjà l'espace (Florin, 2015). Les réformes de modernisation soutenues par les organismes internationaux (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Programme des Nations unies pour l'environnement, *et cetera*) et mises en œuvre par le gouvernement tunisien depuis les années 1990 ont toujours ignoré les *Berberchas* dans le processus de structuration de la filière des déchets dans les grandes villes. Les filières Eco**8** mises en place avaient pour objectif de mettre fin à l'informel, alors que les processus de valorisation s'appuient de manière structurelle sur la récupération informelle (Moretto et Azaitraoui, 2015). Ainsi, une question persistante se pose, peut-on moderniser en négligeant les *Berberchas* ?

### Les *Berberchas* : Premier échelon de la chaîne de recyclage en Tunisie

En Tunisie comme ailleurs, les déchets sont devenus une ressource économique convoitée, générant des profits pour une diversité d'acteurs — publics et privés, formels et informels — entre lesquels les frontières sont souvent floues, les rapports opaques et les délimitations institutionnelles incertaines (Florin et Cirelli, 2015 ; Samson, 2009). Cette marchandisation croissante des déchets, portée par l'essor de l'économie circulaire et la montée en valeur des matières recyclables, a contribué à reconfigurer en profondeur le fonctionnement du secteur, notamment dans les grandes agglomérations urbaines. Dans ce contexte, des pratiques informelles de collecte, tri, transformation, revente et exportation se sont consolidées, donnant lieu à un système parallèle et imbriqué, coexistant avec les dispositifs formels de gestion des déchets (Wilson *et al.*,

2012 ; Gutberlet, 2010 ; Medina, 2007). Ce système, bien que marginalisé dans les discours officiels, constitue souvent l'épine dorsale réelle de la chaîne de valorisation, en particulier dans les pays du Sud.

Les efforts de *Berbechas* dans la récupération des déchets recyclables, bien qu'informels et même illégaux, constituent incontestablement l'amont de la chaîne de recyclage dans le pays (Chebbi, 2023 ; Blaise, 2020 ; Mouri, 2016). Le travail de terrain effectué dans les deux communes de Soukra et de la Goulette confirme l'importance des quantités des déchets récupérés par les récupérateurs ambulants qui circulent et collectent dans les espaces communs des quartiers (Figure 1). Le nombre de *Berbechas* augmente d'une manière significative dans un contexte de crise économique qui s'est fortement imposé ces dernières années (chômage, sous-emploi, bas revenus, *et cetera*). Toutefois, il faut souligner qu'aucun chiffre officiel n'est disponible en ce qui concerne le nombre des récupérateurs dans la zone d'étude.

## Figure 2. Récupérateur avec charrette chargée de matériaux récupérés



[Agrandir Original \(png, 323k\)](#)

Cliché de Maha Bouhleb, mai 2024

Dans cet espace, au moins trois catégories de *Berbechas* peuvent être mentionnées :

Un premier profil largement observé sur le terrain est celui des *Berbechas* ambulants, qui sillonnent les quartiers, notamment les zones résidentielles aisées, à la recherche de matériaux recyclables. Munis de chariots, de poussettes ou parfois simplement d'un sac porté à l'épaule, ils fouillent les bennes, les poubelles, les recoins d'immeubles et les espaces publics pour y récupérer tout ce qui peut être valorisé : plastique, papier, métal (notamment les canettes), et même du pain sec, souvent revendu ou utilisé comme alimentation pour animaux. Leur activité repose sur une connaissance fine des territoires urbains, des rythmes de dépôt des déchets et des « bons spots » de collecte (Figure 2).

Cependant, posséder un équipement de collecte comme un chariot n'est pas donné à tous : son acquisition suppose un certain capital de départ ou un prêt entre pairs. Beaucoup de *Berbechas*, notamment les plus jeunes, les plus précaires ou les nouveaux venus, se contentent d'un sac sur les épaules, ce qui limite à la fois les volumes collectés et les distances parcourues. Les performances de récupération varient fortement en fonction de plusieurs facteurs : l'âge, le genre, l'état de santé, la capacité physique, mais aussi la stratégie de déplacement et le type de transport disponible. Leur nombre est également variable, notamment par rapport au nombre des *Berbechas* migrants subsahariens qui viennent s'ajouter au paysage de circulation des déchets recyclables en Tunisie depuis la rue jusqu'aux garages des collecteurs ou grossistes intermédiaires (Figure 3).

- 9 Le mot *Berbech* désigne un récupérateur au singulier.

**Figure 3. *Berbech*9 ambulant**



[Agrandir Original \(png, 951k\)](#)

Cliché de Maha Bouhlel, mai 2024

**Figure 4. Saidou un *Berbech* Nigérien**



[Agrandir Original \(png, 219k\)](#)

Cliché de Maha Bouhleb, mai 2024

Un autre profil de *Berbechas*, composé en majorité de femmes, a été identifié lors du travail de terrain : il s'agit de celles et ceux qui adoptent une approche territorialisée, en s'appropriant un lieu fixe, souvent situé à proximité de grandes bennes implantées le long d'axes routiers principaux. (Figure 4). Ces bennes, susceptibles de recevoir d'énormes quantités quotidiennes de déchets – notamment en provenance de restaurants, de commerces et d'immeubles résidentiels –, deviennent rapidement des points névralgiques pour la collecte informelle (Florin et Cirelli, 2015 ; Medina, 2007). La présence régulière de ces *Berbechas* leur permet de tisser progressivement des liens de confiance avec les riverains et les commerçants, qui, sensibilisés à leur présence, commencent parfois à trier volontairement leurs déchets pour leur en faciliter l'accès, alimentant ainsi un processus de tri à la source qui se révèle remarquable tant par sa dimension organisationnelle que par son impact sur la réduction des déchets non valorisés. Ce processus d'ancrage territorial, bien que précaire et informel, révèle une stratégie de stabilisation économique dans un environnement urbain compétitif. La forte présence féminine dans ce profil s'explique notamment par des contraintes spécifiques liées à la mobilité, à la sécurité et aux responsabilités familiales (Samson, 2009).

**Figure 5. Deux femmes *Berbechas***



[Agrandir Original \(png, 209k\)](#)

Ces deux femmes passent la journée du matin au soir près des bennes à l'entrée principale de la cité El-Wahat. Elles utilisent souvent des tabourets pour s'asseoir.

Cliché de Maha Bouhlel, mai 2024

Toutefois, l'observation du terrain montre également l'émergence d'un troisième type de *Berbechas*, caractérisé par une forme de mendicité masquée. Majoritairement constitué de femmes, ce groupe se distingue par une activité plus discrète, souvent peu tournée vers la récupération massive de matériaux. Armées d'un petit sac ou d'un simple contenant, ces femmes circulent dans les quartiers pour collecter quelques objets recyclables tout en sollicitant implicitement la charité des habitants. Ici, le geste de récupération se confond avec une stratégie de survie plus directe, où la visibilité sociale et la compassion des résidents jouent un rôle essentiel dans l'obtention d'un soutien matériel. Ainsi, même si leur contribution matérielle reste modeste, leur visibilité sociale et symbolique s'accroît, mettant en lumière les dynamiques de pouvoir et les inégalités de genre dans la gestion informelle des déchets (Gutberlet, 2010 ; Samson, 2009). Ces observations illustrent à la fois la vulnérabilité spécifique des femmes dans le secteur du recyclage informel et la manière dont la générosité des classes aisées, loin de résoudre les inégalités structurelles, peut contribuer paradoxalement à renforcer la visibilité de ces pratiques de subsistance. Elles soulignent également la nécessité d'une prise en compte sensible des dimensions de genre dans les stratégies d'inclusion des récupérateurs informels, afin d'éviter que de telles dynamiques ne se traduisent par une exploitation ou une stigmatisation accrue.

En plus de ces catégories précédemment mentionnées, il faut noter que la récupération s'exerce aussi par les travailleurs du secteur formel, assurée par les éboueurs municipaux de Soukra et de la Goulette ainsi que les éboueurs de la société privée Valoria qui assure la collecte et l'acheminement des déchets vers les centres de transfert dans un premier temps puis vers la grande décharge de Borj Chakir. Pourtant, malgré

l'interdiction formelle, certains éboueurs du secteur public et privé se livrent régulièrement à des activités de récupération, jouant ainsi un rôle similaire à celui des *Berbechas* comme l'explique le responsable de Valoria lors d'un entretien :

« C'est totalement interdit... ils savent très bien qu'ils peuvent même être virés... mais ils fouillent quand même... vu leurs faibles revenus, nous fermons généralement les yeux sur ces pratiques et nous les laissons faire... » (Responsable Valoria, Tunis, mai 2024)

Ce témoignage met en lumière plusieurs points cruciaux. Premièrement, il révèle l'existence d'une dissonance entre les règles établies et la pratique quotidienne : malgré l'interdiction formelle, la nécessité économique oblige ces éboueurs à adopter des comportements informels de récupération afin de compenser des revenus insuffisants. Deuxièmement, il souligne une tolérance tacite de la part des instances de gestion, qui, face à la précarité des travailleurs et en l'absence d'alternatives viables, préfèrent contourner strictement l'interdiction pour assurer la continuité du service et la survie économique des individus concernés.

30 Cette situation contribue à creuser le fossé entre la régulation théorique et la réalité du terrain, où les contraintes économiques et sociales imposent une flexibilité déconcertante face aux normes. En somme, le constat du responsable de Valoria illustre parfaitement comment les logiques de survie et la précarité des revenus obligent les acteurs publics à fermer les yeux sur des pratiques interdites, tout en soulignant l'urgence d'une reconsidération des politiques de régulation dans le secteur de la gestion des déchets.

Selon les entretiens effectués auprès des *Berbechas*, la récupération des déchets s'avère pour eux un moyen de subsistance. Vivant dans la nécessité et la précarité, la collecte des objets recyclables leur garantit de l'argent à la fin de la journée pour survivre avec leur famille. Ce qui explique leur choix de travailler dans ce secteur, qui peut leur offrir des revenus meilleurs que d'autres options à leurs dispositions (WIEGO, 2013).

- **10** Une ville au nord de la Tunisie, située à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Tunis.

« J'étais un travailleur journalier dans les travaux de construction... je n'ai pas de revenu fixe... j'ai laissé ma femme et mes deux enfants à Sejnane **10**... et je me suis installé à Tunis pour travailler dans la récupération des déchets... je suis en collocation avec d'autres *Berbechas*... je rentre à la maison tous les deux ou trois semaines... j'arrive à payer le loyer, mes factures, les études de mes enfants grâce à ce travail. » (Walid, *Berbech*, Tunis, mai 2024)

32 Les revenus journaliers des *Berbechas* sont soumis à une forte instabilité, liée à deux facteurs principaux : la concurrence croissante dans le secteur informel, et la fluctuation importante des prix des matériaux recyclables. Cette précarité est typique des systèmes de récupération informelle, où les travailleurs opèrent sans régulation ni protection

sociale, et où l'accès aux déchets valorisables est déterminé par la compétition directe avec d'autres collecteurs (Gutberlet, 2010 ; Samson, 2009).

Le terrain mené à Tunis confirme ces constats. Avec l'augmentation continue du nombre de récupérateurs – y compris des migrants subsahariens récemment arrivés – les *Berbechas* se livrent à une véritable compétition informelle pour l'accès aux déchets valorisables, sans réglementation ni coordination. Saidou, un récupérateur nigérien interrogé lors du terrain, exprime cette incertitude quotidienne : « Un jour je fais 50 dinars... et d'autres je ne fais que 20 dinars... le nombre des *Berbechas* est énorme... et parfois on ne trouve rien... » (Saidou, Berbech, Tunis, mai 2024).

À cette incertitude s'ajoute une instabilité des prix de vente, notamment pour le plastique, matériau majoritairement ciblé par les *Berbechas*. Comme l'ont montré plusieurs études (Medina, 2007 ; WIEGO, 2013), ces prix varient selon des logiques de marché peu favorables aux récupérateurs. En Tunisie, le prix de rachat du plastique peut passer de 1 dinar/kg en hiver à seulement 0,4 dinar/kg en été, période pendant laquelle l'offre en déchets plastiques augmente, provoquant une chute des prix (Tableau 2).

Ce phénomène illustre l'existence d'une forme d'injustice économique intégrée à la chaîne de valorisation : plus l'effort de collecte augmente, moins il est rémunéré. En l'absence de mécanismes de régulation ou de soutien (prix plancher, subventions, intégration institutionnelle), les *Berbechas* restent exposés à une précarité structurelle, où la valeur des déchets qu'ils récupèrent est constamment dévalorisée par des logiques de marché (Cirelli et Florin, 2015 ; WIEGO, 2013).

**Tableau 2. Prix de vente des matériaux recyclables pour les récupérateurs informels**

Matériaux	Prix par kg, en DT
Plastique	0,9-1 dt/kg pendant l'hiver, 0,4 -0,5dt/kg pendant l'été
Aluminium	2 dt/kg
Carton	0,3 dt/kg
Pain	0,3 dt/kg

Entretien, collectrice de déchets, mai 2024

Les entretiens effectués auprès des *Berbechas* révèlent une grande hétérogénéité dans l'organisation de la gestion des déchets récupérés après la collecte. Pour certains récupérateurs, le processus de tri ne s'arrête pas à la collecte immédiate : les matériaux récupérés sont soigneusement stockés pendant plusieurs jours avant d'être vendus aux

collecteurs intermédiaires. Cette pratique leur permet de regrouper des volumes suffisamment importants pour négocier des prix plus intéressants. En revanche, d'autres *Berbechas*, qui ne disposent pas d'espaces de stockage adéquats dans leurs domiciles ou ailleurs, sont contraints de vendre leur collecte chaque jour.

Par ailleurs, les collecteurs intermédiaires, acteurs essentiels de la chaîne de valorisation, opèrent eux aussi dans l'informel (Figure 5). Leurs espaces de stockage, indispensables pour regrouper et conserver les déchets avant leur revente aux grossistes ou aux usines de transformation, varient en nature et en taille. Certains se contentent d'aires ouvertes, comme des terrains vides mais bien clôturés, tandis que d'autres utilisent des garages de superficies limitées, généralement comprises entre 150 et 200 mètres<sup>2</sup>. Ces conditions de stockage, souvent précaires, illustrent les contraintes d'un système informel où l'infrastructure faite sur mesure fait défaut. Malgré ces limites, ces mécanismes de stockage jouent un rôle crucial en assurant la continuité du flux de matières recyclables, permettant ainsi à l'ensemble de la chaîne de valorisation de rester opérationnelle dans un contexte de forte précarité économique.

**Figure 6. Saïda, femme collectrice intermédiaire à dar Fadhal**

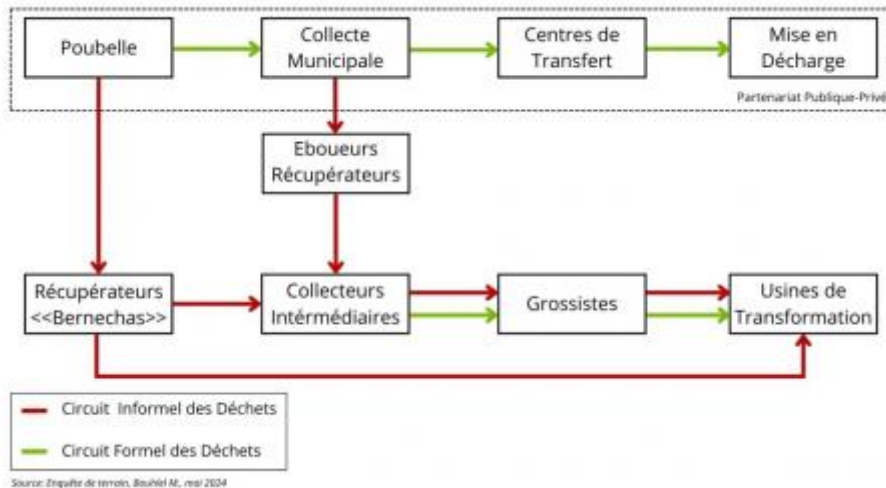


[Agrandir Original \(png, 390k\)](#)

Clichés de Maha Bouhlel, mai 2024

Ces intermédiaires revendent à leur tour aux grossistes, qui constituent le dernier maillon de la chaîne de recyclage au niveau local. Cependant, ces grossistes opèrent au niveau national pour la commercialisation des matériaux récupérés acheminés vers les usines de transformations et de recyclage ou mises dans les filières d'exportations dominées par la Chine (Figure 6).

**Figure 7. Schéma simplifié de la chaîne de recyclage comme elle est repérée dans la zone d'étude**



### [Agrandir Original \(png, 189k\)](#)

De ce fait, les *Berbechas* constituent aujourd’hui un pilier clé de tri à la source et de la valorisation des déchets en Tunisie. Et malgré toutes les tentatives pour nier et marginaliser le rôle des *Berbechas* dans la gestion des déchets, ils représentent sans aucun doute la principale force de tri qui alimente le secteur du recyclage et de valorisation des déchets. Leur rôle dans la réduction des déchets à éliminer est davantage mis en exergue. La formalisation et/ou la privatisation de ce secteur basé sur l’exclusion et la marginalisation de ces récupérateurs peuvent sans doute menacer leurs moyens d’existence. D’une part, ils doivent faire face à la concurrence imposée par les institutions au profit des collecteurs formels de plastique à travers la mise en place des cages de tri par certaines municipalités par exemple. Ces cages, considérées comme déloyales, sont souvent pillées par les *Berbechas*.

D’autre part, certaines tendances sectorielles mondiales, notamment le recours croissant à l’incinération des déchets, y compris de matériaux recyclables, constituent une menace directe pour les récupérateurs informels. En effet, ce modèle techniciste, promu dans plusieurs pays du Sud comme solution « propre » à la crise des déchets, tend à réduire la quantité de matériaux récupérables, à centraliser les flux, et à exclure de fait les récupérateurs dont l’activité repose sur l’accès libre aux gisements urbains (Wilson *et al.*, 2012 ; Gutberlet, 2010 ; Samson, 2009). Dans ce contexte, leurs intérêts sont souvent perçus comme contradictoires avec ceux des opérateurs industriels du traitement formel, ce qui renforce leur marginalisation structurelle.

### **Officialiser ou non le rôle des *Berbechas* ? Enjeux, tensions et perspectives**

Face à la montée des discours sur l’économie circulaire et à la pression croissante des bailleurs pour une gestion modernisée et efficace des déchets, la question de la formalisation des récupérateurs, en particulier des *Berbechas*, s’impose dans les débats (Florin, 2015). L’intégration des *Berbechas* dans une économie plus formelle semble être

une nécessité incontournable pour valoriser leur rôle, leur assurer une reconnaissance institutionnelle et leur permettre de participer activement aux processus décisionnels et aux restructurations du secteur de la gestion des déchets solides. La formalisation permettrait d'intégrer les récupérateurs dans des filières structurées, de sécuriser leur activité, d'améliorer leurs conditions de travail, et de faciliter leur accès à des droits sociaux (Dias, 2016 ; Chen, 2012). Elle pourrait également rendre visible et mesurable leur contribution à la filière de recyclage, dans un cadre juridico-économique plus transparent.

Cependant, cette formalisation, souvent présentée comme une solution évidente, est en réalité traversée par de fortes tensions politiques, sociales et économiques. Les multiples expériences d'intégration de ces récupérateurs dans les pays du Sud ont généralement été confrontées à plusieurs obstacles dans la mise en œuvre de ce processus de formalisation. Citons notamment les conflits sociaux, l'absence de cadre législatif, ou le parcours long et complexe (Jaglin *et al.*, 2018 ; Cirelli et Florin, 2015).

- **11** Organisme international qui s'identifie comme un partisan des droits politiques, économiques, sociaux (...)
- **12** Créé en 2014 avec le soutien d'International Alert. Cette association est un syndicat semi-officiel (...)

En Tunisie, les ONG jouent un rôle principal dans les tentatives de formalisation des récupérateurs. Des projets pilotes comme celui d'International Alert<sup>11</sup> à Ettadhamen ont tenté de structurer les *Berbechas* autour de logiques d'économie sociale. En collaboration avec l'Association de protection de l'environnement et de recyclage d'Ettadhamen<sup>12</sup>, International Alert a lancé un projet pilote d'une unité de collecte et d'un centre de recyclage au cœur du quartier d'Ettadhamen (gouvernorat d'Ariana). L'objectif de ce projet était de promouvoir la restructuration du secteur informel de la collecte et de recyclage des déchets plastiques et d'obtenir la reconnaissance légale et l'inclusion économique plus formelle des *Berbechas*. Le projet impose aux *Berbechas* de vendre à prix fixe et leur permet de broyer aux mêmes les déchets et donc d'établir une véritable chaîne de production, potentiellement très rentable. Cette initiative a montré que la reconnaissance officielle peut renforcer leur pouvoir de négociation et leur stabilité économique (Blaise, 2020).

Pourtant très ambitieux et capable de valoriser les *Berbechas* comme acteurs centraux au niveau économique et écologique, ce projet s'est heurté à plusieurs obstacles et défis. La première difficulté, parmi les plus importantes, est l'absence d'un cadre législatif pour le statut des entreprises sociales et solidaires. De ce fait, la seule alternative a été de fonder une association, un modèle considéré comme inadapté et contribuant à freiner l'unité. Secondement sont relevées des difficultés relatives à l'absence de traditions d'organisation au sein des *Berbechas*, connus pour leur forte fragmentation sur le plan communautaire (Blaise, 2020). Si les problèmes législatifs ont pu être contournés tout en

bricolant un modèle entre le monde associatif et le monde des entreprises pour pouvoir structurer les *Berbechas* et enfin mettre l'unité en marche, le projet n'a finalement pas continué. Les temps d'observation participante ont permis d'identifier une préférence des *Berbechas* pour le travail solitaire, ce qui a enrayé l'objectif d'unité.

La formalisation soulève aussi des risques majeurs d'exclusion, en particulier lorsque celle-ci est conçue comme une mise aux normes, sans prise en compte des pratiques réelles et des conditions de subsistance des acteurs informels. L'obligation d'adhérer à des structures formelles (coopératives, associations, contrats municipaux) peut décourager ou exclure les plus précaires, qui ne disposent ni des ressources juridiques ni des réseaux pour s'organiser collectivement (Gutberlet, 2010 ; Samson, 2009).

De plus, dans un système comme celui de la Tunisie, où la gouvernance des déchets est largement privatisée et peu redistributive, la formalisation risque de renforcer les logiques d'externalisation de la pauvreté en assignant aux *Berbechas* des fonctions subalternes sous-traitées, sans revalorisation réelle de leur statut et de leur rémunération. Les tentatives de structuration du secteur informel peuvent aussi masquer une stratégie d'éviction déguisée, en réservant les flux de déchets valorisables aux opérateurs industriels (Wilson *et al.*, 2012).

Refuser une formalisation brutale ou différée peut aussi être envisagé comme une forme de reconnaissance alternative, à condition que cela s'accompagne d'un minimum de régulation sociale : accès à des équipements de tri, protection contre la répression, fixation de prix planchers pour les matériaux, *et cetera*. Certains récupérateurs eux-mêmes expriment une méfiance vis-à-vis d'une formalisation synonyme de contrôle, de bureaucratie, ou de dépendance accrue aux institutions. Dans cette perspective, le débat ne doit pas se limiter à « faut-il ou non formaliser ? », mais interroger les formes possibles de reconnaissance, à partir des besoins, des capacités d'auto-organisation et des imaginaires politiques portés par les *Berbechas* eux-mêmes. Formaliser peut constituer une solution, mais seulement si elle est co-construite et respectueuse de leurs pratiques et aspirations.

- **13** Une coopérative est une organisation autonome, gérée par ses membres et indépendante sur le plan ju (...)

Aujourd'hui, d'autres tentatives cherchent à se mettre en place en encourageant les *Berbechas* de s'organiser en coopératives<sup>13</sup>, dans le but d'avoir un cadre légal qui pourrait permettre aux récupérateurs d'avoir accès aux fonds internationaux.

Toutefois, il faut noter qu'indépendamment de leur niveau scolaire, de leur genre et de leur âge, plusieurs *Berbechas* interviewés se montrent capables d'identifier les défis et les risques liés à l'activité de récupération des déchets. Certains d'entre eux ont une vision plus ou moins claire des attentes et des aspirations relatives à l'amélioration de leurs conditions de travail ainsi que leurs conditions de vie. Ce travail fortement

stigmatisant sur le plan social s'impose comme la seule alternative possible au chômage pour ces *Berbechas*. La plupart expriment qu'ils sont *Berbechas* par obligation. Ils sont généralement issus de populations socialement exclues et économiquement marginalisées vivant dans la précarité. Sans protection sociale, ces *Berbechas* sont exposés à de grands risques pour des revenus très bas, soumis aux fluctuations importantes des prix de matériaux recyclables, notamment le plastique. En travaillant dans les déchets, ils sont exposés à de sérieux risques sanitaires (blessure, contamination, *et cetera*).

À cela s'ajoutent les longs trajets pénibles à pied (plusieurs kilomètres par jour pour certains) en poussant des chariots chargés, souvent sous des conditions climatiques défavorables (forte chaleur, pluies et autres). Tout en exprimant le souhait de préserver le statut de travailleur indépendant, la majorité des *Berbechas* interviewés expriment leur souhait d'accès aux droits de la santé et du travail. Ils considèrent qu'il est indispensable pour eux d'avoir une sécurité sociale et une protection en cas d'accidents liés à leur travail. Ils considèrent qu'ils devraient avoir la possibilité d'acquérir certains équipements nécessaires pour faciliter le travail de tri et de transports des matériaux collectés (gants, bottes, *tuc-tuc*, *et cetera*). Ils considèrent aussi qu'une fixation des prix est indispensable pour les protéger contre la détérioration de leurs conditions de vie déjà très vulnérables.

## **Conclusion**

Dans un échec total de ladite gestion intégrée des déchets solides en Tunisie avec seulement 4% de déchets valorisés, selon les derniers chiffres avancés par l'ANGED, les *Berbechas* se sont positionnés comme un pilier clé du tri à la source et de la valorisation des déchets. Bien qu'ils soient institutionnellement ignorés et marginalisés depuis très longtemps, ils représentent sans aucun doute la principale force de tri, si ce n'est pas la seule, à alimenter le secteur du recyclage et de la requalification des déchets. Les efforts de modernisation mis en œuvre suivant les jonctions des organismes et des bailleurs internationaux ont toujours exclu ces récupérateurs. Par ailleurs, les efforts de modernisation menés par l'ANGED se sont souvent focalisés sur l'amélioration du système de collecte et de mise en décharge, et se sont traduits par une centralisation technocratique, un recours massif au secteur privé et une vision descendante des réformes, dans laquelle les *Berbechas* sont tout au plus tolérés, souvent criminalisés, mais jamais véritablement reconnus comme des acteurs légitimes. Pire encore, dans un strict esprit de concurrence économique, la montée des dispositifs techniques (cages de tri, incinération, filières écoformelles) renforce la concurrence institutionnelle au détriment de ces populations précaires, qui doivent lutter chaque jour pour maintenir leur accès aux déchets valorisables.

52Cependant, ni la formalisation ni la privatisation n'ont pu mettre fin à ce processus de récupération informel. Au contraire, le nombre des *Berbechas* ne cesse d'augmenter,

notamment en raison des difficultés économiques du pays et de l'augmentation du chômage. Les quelques tentatives d'intégration des *Berberchas* dans le système formel étaient essentiellement guidées par les ONG dans le désintéret le plus total des autorités locales. Ces expériences, qui cherchent à aider les *Berberchas* à s'organiser et à se faire reconnaître en tant que travailleurs légitimes ont échoué devant les énormes obstacles présentés d'une part par l'absence d'un cadre législatif convenable, et d'autre part, par le caractère fragmenté des *Berberchas*. Néanmoins, ces constats ne signifient pas que les *Berberchas* sont indifférents. Au contraire, ils sont très conscients des défis et risques encourus en vivant avec et dans les déchets. Ils portent en eux une expertise de la récupération et une vision du travail qui méritent d'être écoutées. Ils savent ce dont ils ont besoin : sécurité sociale, équipements, accès aux circuits de vente, protection contre les fluctuations des prix, et surtout, reconnaissance. Leurs capacités à formuler des revendications, à s'auto-organiser, parfois même à négocier avec les intermédiaires, témoignent d'un potentiel politique souvent négligé.

Les quelques tentatives de formalisation initiées par des ONG ou des associations locales ont montré, malgré leur fragilité, que d'autres voies sont possibles. Toutefois, elles ne peuvent constituer une alternative crédible tant que l'État persiste à ignorer sa propre responsabilité dans la reproduction de cette marginalisation. La formalisation ne peut être réduite à une logique de mise aux normes ou de contrôle. Elle doit être pensée comme un processus politique d'inclusion, fondé sur la reconnaissance des savoir-faire, la participation des premiers concernés à la gouvernance du secteur, et l'adaptation des cadres juridiques et institutionnels aux réalités sociales.

Dans un pays où la valorisation officielle des déchets reste marginale, le rôle des *Berberchas* est central. L'économie circulaire ne peut s'épanouir sur des fondations inégalitaires. Une véritable politique de gestion durable des déchets en Tunisie devra rompre avec l'approche technocratique dominante pour réhabiliter le travail des *Berberchas*, non comme un vestige à éliminer, mais comme un levier à renforcer. Cela suppose de repolitiser le débat sur les déchets, de questionner les logiques d'exclusion, et de construire, avec les premiers concernés, des alternatives justes, durables et ancrées dans le réel. Cela passe par la création de cadres juridiques souples permettant la reconnaissance des coopératives de récupérateurs, par l'intégration de leurs voix dans les processus décisionnels à l'échelle locale et nationale, et par la mise en place de mécanismes de soutien structurels, au-delà des expérimentations ponctuelles.

Sur le plan académique, ce travail ouvre la voie à une réflexion plus large sur les modèles de formalisation « par le bas » : des formes hybrides, construites avec et non contre les récupérateurs, capables de conjuguer économie de subsistance, justice sociale et durabilité environnementale. Ces perspectives appellent à une reconfiguration profonde du regard porté sur l'informalité : non plus comme un déficit à corriger, mais comme un

espace de production sociale de valeurs, porteur de savoirs, d'initiatives et de résistances.